



Suite donnée à une plainte : obligations de la gendarmerie

Par **thimag14**, le **23/04/2009** à **10:12**

Bonjour,

J'ai été accusée à tort de violences physiques sur un parking de centre commercial (ma plaque a été reconstituée et c'est à moi que la gendarmerie est arrivée...) et mise en GAV le 24 mars pdt 9 h !...

Pdt cette GAV, ils n'ont pu obtenir aucune preuve et j'ai moi même demandé à être prise en photo (pour être présentée aux victimes) et une confrontation rapide avec les victimes. Le lendemain, j'ai pris contact avec un Avocat et ai envoyé un recommandé aux gendarmes avec tous les éléments en ma possession concernant mon planning le jour de l'agression (qui remontait à plus de 5 mois... difficile de se rappeler alors ce qu'on faisait lors de l'interrogatoire hein...). Je ne pensais pas qu'il était aussi difficile de se défendre...

A ce jour (soit un mois plus tard), je n'ai toujours aucune nouvelle... pourtant les gendarmes m'avaient lourdement menacée d'une "2nde GAV bien pire" lorsqu'ils m'ont relâchée la 1ère fois.

Je tiens à connaître la suite donnée à cette affaire et si mes empreintes vont être fichées même si l'affaire est classée sans suite. **Que dois je faire ? Contacter la gendarmerie par tel ? Leur envoyer un recommandé ? Sont ils tenus de me tenir informée ?**

Dans le cadre d'un classement sans suite, que dois je faire pour que mes empreintes soient retirées du fichier ? Je suis une mère de famille respectable, j'ai deux enfants en bas âge, jamais aucune effraction (même pas un simple PV) et il va sans dire que par fierté personnelle, je REFUSE d'être fichée au même titre que les criminels... et je ferais le nécessaire pour ne pas l'être même si je dois derrière porter plainte pour diffamation ou

accusation calomnieuse contre les "supposées victimes" qui ont elles mêmes porté plainte contre moi...

Je reste très choquée par la procédure... Etre gardée à vue, perdre une journée de travail, être traitée comme une criminelle sur une simple reconstitution de plaque pour une affaire aussi basique... je reste sans voix. Ca fait peur...

Merci pour votre aide et les renseignements que vous pourrez m'apporter.